

Compte Rendu de l'Assemblée Générale de l'OCCE 92 le mercredi 15 mars 2017 à l'école élémentaire Robert PONTILLON de Suresnes

Une première convocation de l'Assemblée Générale a été adressée pour le jeudi 02 février au siège de l'OCCE à Bagneux.

En l'absence de quorum, elle n'a pu délibérer valablement.

En conséquence, le Président a convoqué une seconde réunion le mercredi 15 mars 2017 à l'école élémentaire Robert Pontillon de Suresnes. .

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'Assemblée en entrant dans la salle, tant en son nom personnel que comme représentant dûment mandaté d'un établissement ou d'un autre membre.

➤ **Présents :**

| | |
|----------------------------|---|
| <i>Thanh N'Guyen Khac,</i> | <i>Comptable de l'AD OCCE 92</i> |
| <i>Anita Langouët,</i> | <i>Secrétaire de l'AD OCCE 92</i> |
| <i>Martine Bussat*</i> | <i>Vérificatrice aux comptes</i> |
| <i>Henri Nahon</i> | <i>Vérificateur aux comptes</i> |
| <i>Florence Lanchon</i> | <i>Candidate au CA, animatrice pédagogique fédérale</i> |

Mandataires et/ou représentants des coopératives :

| | |
|-------------------------|--|
| <i>Stéphane Blore</i> | <i>Maternelle Amaury Duval à Montrouge</i> |
| <i>Pierre Dubos</i> | <i>Lycée Dardenne à Vanves</i> |
| <i>Dominique Canler</i> | <i>IMPro à Suresnes</i> |

Membres du Conseil d'Administration de l'OCCE 92

| | | |
|----------------------------|---|---|
| <i>Daniel Grandamme*</i> | <i>Président de l'OCCE 92</i> | <i>+ Pouvoir : Elém Albert Petit à Bagneux</i> |
| <i>Estelle Azuelos*</i> | <i>Vice-Présidente</i> | <i>+ Mat Jules Ferry à Issy et Présidente des DDEN 92</i> |
| <i>Patrick Magnier*</i> | <i>Animateur départemental détaché</i> | <i>+ Elém Queneau à Montrouge</i> |
| | | <i>+ Elém Le Parc à Fontenay aux Roses</i> |
| | | <i>+ Elém Centre à Sceaux</i> |
| <i>Frédéric Harsant*</i> | <i>Secrétaire Général</i> | |
| <i>Pierre Appy</i> | <i>Vice-Président de l'OCCE92</i> | |
| <i>Jean-Pierre Labarre</i> | <i>Trésorier</i> | <i>+ Elém Jules Ferry A à Asnières</i> |
| <i>Christiane Canu</i> | <i>Membre</i> | |
| <i>Florence Alouadi*</i> | <i>Membre</i> | <i>+ Mat Paul Bert à Malakoff</i> |
| <i>Philippe Lapôtre</i> | <i>Membre</i> | |
| <i>Maryvonne Audren</i> | <i>Membre CPC inspection de Clamart</i> | |

(*) représentant d'école

➤ **Absents et excusés : Aucune représentation de notre administration cette année...**

| | |
|----------------------------|--|
| <i>Jean-Claude Miteran</i> | <i>Président Honoraire de l'OCCE92 et Membre d'Honneur</i> |
| <i>Muriel Amiot</i> | <i>Membre du CA</i> |
| <i>Claude Pfeiffer</i> | <i>Membre du CA</i> |
| <i>Charlotte Padilla</i> | <i>Membre du CA</i> |
| <i>Raymond Tomczak</i> | <i>Membre du CA</i> |
| <i>Muriel Ravissac</i> | <i>Membre du CA</i> |
| <i>Véronique Cachera</i> | <i>Candidate au CA , directrice élém Centre à St Cloud</i> |
| <i>Sylvie Chavrot</i> | <i>Candidate au CA, directrice à Asnières</i> |
| <i>Véronique Pacitto</i> | <i>Membre du CA partie en Gironde</i> |
| <i>Christophe Margot</i> | <i>Directeur de l'école Pontillon qui nous accueille</i> |

3490 mandats se décomposant comme suit : + **11 établissements représentés totalisant 3479 mandats**
+ **11 votes individuels représentant les membres du CA**

Frédéric Harsant, secrétaire général, préside la séance qu'il ouvre à 14h35

Frédéric souhaite la bienvenue à tous, remercie les représentants des organisations et institutions présentes, la mairie de Suresnes et le directeur de l'école primaire Robert Pontillon, Christophe Margot, qui s'est excusé mais qui nous accueille.

Nous réglons rapidement quelques petites formalités :

- ❖ **Philippe Lapôtre assurera le secrétariat**
- ❖ **L'Assemblée Générale se prononce à l'unanimité pour que les votes se fassent à main levée à l'exception de l'élection des membres du C.A. qui doit se faire obligatoirement à bulletins secrets.**
- ❖ **Nous élisons à l'unanimité 4 scrutateurs.**
Sont déclarés élus à l'unanimité : Henri Nahon, Pierre Appy, Estelle Azuelos et Christiane Canu qui présidera le bureau de vote. (La présidence du bureau de vote devant être assurée par un membre du CA non sortant.)

Le Président a veillé à déposer les documents statutaires :

- ❖ Un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux établissements,
- ❖ La copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes avec l'avis de réception,
- ❖ Les statuts de l'association,
- ❖ La feuille de présence à l'assemblée,
- ❖ Le bilan agrégé, le compte de résultat et l'annexe qui agrège les CRF reçus ((629 sur 640) au siège de l'exercice clos le 31 août 2016,
- ❖ Les comptes annuels du siège de l'AD92 de l'exercice clos le 31 août 2016,
- ❖ Le rapport financier et le rapport d'activité du conseil d'administration,
- ❖ Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,
- ❖ Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.612-5 du code du commerce,
- ❖ Le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Le Président a vérifié que l'inventaire, les comptes annuels, le rapport financier et le rapport d'activité du CA, les rapports du Commissaire aux comptes, la liste des membres, le texte de la résolution proposée, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi, les règlements et les statuts, ont été à la disposition des membres au siège social à compter de la convocation à l'assemblée.

Pour information ces documents ont été mis en ligne sur le site internet de l'association : www.occe92.net

Ouverture des travaux

Frédéric Harsant donne la parole au président de l'OCCE92

Intervention de Daniel Grandamme, président de l'OCCE92

Bonjour à vous tous et bienvenue à notre Assemblée Générale annuelle.

Ecartons un peu le contexte qui nous entoure : le climat de peur, le racisme, le chômage et les incertitudes électorales... A notre niveau et à court terme nous paraissions impuissants. Pour ma part, je crois surtout à un travail sur le long terme et notre démarche s'inscrit à ce niveau.

Ecartons ai-je dit mais restons vigilants et citoyens dans toutes les circonstances de notre vie associative.

Liberté, Egalité et Fraternité : fions-nous à notre devise si percutante.

L'OCCE colle à cette devise. Ces trois mots résultent de très longues années de lutte. Ils cadrent bien avec toutes les actions que nous mettons en place dans les écoles et dans la gestion des coopératives que nous encadrons et que nous contrôlons.

Nous serons bientôt peut-être 24 membres au Conseil d'Administration pour 24 possibles au maximum. J'ai connu des temps plus difficiles, lorsque nous n'étions qu'une douzaine.

Nous nous sommes posés à Bagneux après quatre déménagements en huit ans. Nous avons jeté une ancre pour quelques années mais il faudra peut-être un jour que nous soyons capables d'acquérir nos propres locaux. Pouvons-nous l'envisager sérieusement dans les Hauts de Seine ? Nous ne sommes pas pressés mais il faut y penser.

Revenons aux écoles, à nos coopés.

Les actions mises en place sont attendues et ne sont limitées qu'en raison de notre force militante. Un second animateur pour épauler Patrick ne serait pas de trop.

Certains départements ont obtenu un poste « mis à disposition » et je pense qu'il ne serait pas usurpé dans les Hauts de Seine en regard des services importants que nous apportons.

Ne baissons pas les bras et osons interpeler notre DASEN.

Nous sommes reconnus et appréciés partout.

L'équipement en logiciels de comptabilité couvrira bientôt la totalité des écoles.

Nous rencontrons encore quelques difficultés avec notre Banque, la BRED, mais nous avançons bien, aussi, à ce niveau, avec des contacts rapides et des rencontres régulières.

Les déplacements sont très difficiles dans les Hauts de Seine. C'est un gros handicap d'autant plus qu'une fois arrivé il faut se garer... ! Nous pourrions être plus nombreux à nos AG mais nous comprenons les hésitations d'autant plus que les nouveaux horaires n'incitent pas nos collègues à prolonger leur journée de travail par une réunion. Comment surmonter ce problème à l'avenir ?

Je tiens encore à remercier sincèrement notre personnel : Vourri, Anita et Thanh ainsi que tous nos bénévoles membres du CA de l'AD92 ou mandataires des établissements qui nous sont affiliés.

Vous vous doutez que je n'oublie pas Patrick Magnier. Parfois il envisage de reprendre un poste ...je le comprends mais j'ai du mal à l'envisager.

Pour finir je ne cacherai pas quelques inquiétudes.

Nous devons repenser notre secrétariat. Jusqu'à la fin de mois de janvier trois personnes étaient présentes au secrétariat mais ne représentent financièrement que trois mi-temps.

Nous n'avons pas les moyens d'aller au delà. Vourri est arrivée en fin de contrat et a préféré partir. Que faire ?

Notre CA a souhaité modifier le profil du poste de secrétaire comptable et embaucher une personne à plein temps capable chaque jour d'assurer l'accueil, le secrétariat, d'épauler Thanh par moment et de gérer l'aide informatique à apporter aux coopératives.

La situation est difficile, nous sommes en négociation et nous espérons nous en sortir prochainement en tenant compte, vous vous en doutez, des problèmes humains qui en résultent.

Je me suis efforcé d'être concis. Nous sommes prêts à répondre à toutes vos interrogations.

Merci encore à vous tous, d'être là : l'Assemblée Générale est un moment très important de la vie associative.

Adoption du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2016

Nous le parcourons rapidement une dernière fois. Le CA a apporté quelques petites corrections.

Résolution n°1 : L'Assemblée Générale a pris connaissance et approuve le compte rendu de l'Assemblée Générale du 10 février 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu d'activités de l'AD92 pour 2015 / 2016

Patrick Magnier présente le compte-rendu que chacun peut consulter dans le document remis à l'entrée. Ce document est téléchargeable sur le site Internet de l'association : www.occe92.net

Patrick parcourt le document que nous résumons.

Notre nombre de coopérateurs reste stable au delà de 160 000 adhérents : plus de 97% des écoles primaires et 25% environ des établissements secondaires et spécialisés.

Aux niveaux départemental, régional et national nous avons participé activement à toutes les réunions auxquelles nous sommes tenus d'assister : bureaux et CA de l'AD92, commissions diverses, bureaux et CA de l'Union Régionales où nous avons trois représentants.

Notre AD poursuit son partenariat avec la JPA, les PEP, CANOPE 92, plusieurs salles cinémas, le Théâtre de Amandiers et l'Agence de l'Eau. Nos relations avec la MAIF, la MAE et la MGEN sont constantes et cordiales.

Le président nous représentait aux interrégionales qui se sont tenues à Paris en novembre 2015. A ce niveau il est correspondant académique pour l'Académie de Versailles.

Deux administrateurs ont suivi en janvier 2016 à Paris l'AG Financière.

Quatre administrateurs ont assisté à L'AG Nationale de Dijon en mai.

Les formations comptables et pédagogiques que nous avons encadrées ont réuni plus de 200 participants comme chaque année. La vie du siège est très active.

Plus de 100 écoles ont été visitées.

29 contrôlées à la suite de la demande du Commissaire aux comptes et du tirage au sort effectué à l'AG.

Beaucoup d'autres rencontres pour des questionnements relatifs à leur compta, ou lorsque nous sommes interpellés en raison de situations délicates, voire de questionnements pédagogiques.

Nous sommes toujours impliqués dans la formation des futurs Directeurs.

Toutes nos coopératives sont assurées et les déclarations passent par le siège : c'est un gros travail.

Les animations pédagogiques à destination des élèves ont concerné plus de 500 classes à des degrés divers comme le présente le document distribué en début d'AG. Ce sont des milliers d'élèves qui sont concernés 9 875€ au total ont été versés aux 72 demandes d'aide projets adressées par les établissements et concernant 5 993 élèves.

Nous avons apporté notre aide à la gestion de 6 classes d'eau.

Nous avons passé plusieurs conventions avec des mairies pour permettre l'organisation de classes de découverte ou pour l'attribution de subventions.

Ajoutons une centaine de prêts de loto et une circulation intense des matériels audio-visuels (caméscopes, vidéoprojecteurs et sono) récupérables sur nos 3 sites.

La vente de calendriers stagne, la vente des agendas, dossiers pédagogiques et logiciels de comptabilité progresse encore.

Plus de 520 établissements utilisent désormais ComptaCoopWeb. Avec le temps nous pensons parvenir à une couverture totale bientôt, d'ici 2 ans.

Notre site est régulièrement remis à jour. Il est bien consulté.

Nous communiquons régulièrement par internet avec les coopés par le biais d'une « newsletter » que nous nous efforçons de rendre régulière.

Notre revue nationale « Animation & Education » est de très grande qualité. Elle est toujours offerte par l'AD92 à toutes les écoles. Nous réfléchissons à un moyen de la promouvoir...

Ce bilan reflète aussi l'état de nos forces et toujours ce constat : Patrick se retrouve seul le plus souvent et ne peut guère s'impliquer davantage.

Le cumul du nombre d'heures de bénévolat réalisé dans les écoles s'élève à 12 000h soit 7 équivalents temps pleins qui s'ajoutent bien entendu au travail des bénévoles au siège.

Nous invitons les participants à consulter la « synthèse des comptes rendus d'activité » produite par le Cabinet Audit France dans le document préparatoire à l'AG.

| |
|---|
| <p>Résolution n°2 : <i>L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du compte rendu d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve les termes de ce rapport.</i></p> <p>Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.</p> |
|---|

Projet d'activité 2017 -2018

Patrick Magnier présente ce second document que chacun peut consulter en salle et sur le site de l'association ou dans le dossier accompagnant notre AG 2017.

Il souhaite que la vie des écoles se développe dans l'esprit coopératif que nous commençons à promouvoir sérieusement et qui supposera une mobilisation de toute l'AD.

Nous envisageons d'ailleurs un séminaire en juin (?) à ce sujet.

Nous savons depuis peu que nous accueillerons la prochaine UNIVERSITE d'AUTOMNE durant les prochaines vacances de la Toussaint. Cette manifestation exceptionnelle se tiendra avec l'aide de la Fédération et de l'Union Régionale mais nous devons tous être sur le pont...

Nos liens avec la DSDEN sont très bons et peuvent encore se développer

Nous nous impliquerons chaque fois que cela sera possible dans les écoles pour apporter notre aide et nos pratiques.

Nous apporterons notre aide aux Maisons de Lycéens qui nous sollicitent. Ce travail permettra peut-être une implantation plus importante dans le secondaire...

Bien sûr, nous poursuivrons notre implication dans le suivi comptable et dans la formation des mandataires.

Les enseignants attendent de nous la poursuite des formations pédagogiques déjà évoquées.

Il sera sans doute nécessaire d'aller plus loin dans nos contrôles et de poursuivre les aides apportées aux écoles : aides aux projets, matériel de prêts, production et diffusion d'outils...

Nous avons l'intention aussi de reconstruire notre site avec l'aide des outils de la Fédération qui nous permettront une intervention plus simple pour les mises à jour avec un coût moins élevé.

Une nouvelle action « Lire c'est Partir » se met en place dans le département afin d'apporter des livres de très bonne qualité à un prix particulièrement attractif. Trois dépôts sont en place dans le département depuis peu.

La réorganisation du siège départemental qui nous préoccupe beaucoup en ce moment sera sûrement à achever dans l'année à venir.

L'UR fonctionne bien et nous participons très régulièrement à toutes les réunions (Daniel Grandamme, Raymond Tomczak et Patrick Magnier représentent l'AD).

Nous nous impliquons aussi beaucoup au niveau régional dans le cadre d'une « Brigade d'Intervention Coopérative », cette fois à la demande du rectorat de Créteil.

Résolution n°3 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du projet d'activité et entendu le commentaire de Patrick Magnier à ce sujet approuve ce projet.*
Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Compte-rendu financier relatif à l'exercice 2015 / 2016

Jean-Pierre LABARRE présente ce rapport qui sera en ligne sur notre site avec les documents de cette AG.

Il projette en vidéo les tableaux qu'il a préparés pour rendre plus claires ses explications.

Les tableaux importants se retrouvent dans ce compte rendu.

Nous avons suivi au plus près le projet de budget. Cette année encore nous proposons une augmentation de cotisation de 0,05€. Le résultat du siège laisse apparaître un déficit de 30 635,83€ en raison surtout d'une mutualisation qui a déjà baissé les années précédentes mais qui a lourdement chuté (de 28 204,96 €) cette année ! C'est la première année déficitaire depuis 2010. Nous avons connu plusieurs années de mutualisation « euphoriques ». Ce n'est plus le cas en ce moment. Nous ne voulons pas remettre en cause nos actions et nous espérons que les temps seront meilleurs bientôt. C'est une situation à surveiller de près qui suppose aussi que nous réorganisions le secrétariat.

Au niveau des coopératives les résultats sont proches de l'année précédente.

Un échange rapide avec la salle a permis de préciser certains points et de lever les interrogations.

Jean Pierre insiste sur le retour aux coopératives qui reste pour nous essentiel.

La part de la cotisation fédérale bouge très peu par rapport à la part conservée par l'AD: 73% contre 27%. Précisons une fois encore que cette cotisation fédérale nous permet de verser les salaires des animateurs et du personnel administratif du siège national... Plus de 100 personnes au total. Ce budget représente, évidemment, le plus gros poste des dépenses du budget fédéral. La subvention versée par l'Etat dans le cadre d'une C.P.O. (Convention Pluriannuelle d'Objectifs) s'élève à 4 200 000€ environ et ne couvre que les salaires des personnels détachés : une centaine de personnes environ.

Jean-Pierre Labarre propose au nom du CA une augmentation de 0,05€ de la cotisation pour 2017/2018.

L'AF financière de janvier dernier a voté une augmentation de la cotisation fédérale de 0,01€.

Nous rappellerons aux écoles l'aide que nous pouvons apporter à celles qui sont en difficulté. Un message sera joint dans ce sens au document de rentrée qui appelle les cotisations et les assurances.

Résolution n°4 : *L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport financier du Conseil d'Administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, après avoir entendu les commentaires du Trésorier, approuve les comptes annuels agrégés de l'AD92 concernant l'exercice clos le 31 août 2016, tel qu'ils lui ont été présentés et faisant ressortir :*

+ un déficit de 30 635,83€

pour le siège départemental

+ et un excédent de : 89 808,52€ pour les comptes des coopératives et foyers agrégés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Affectation des résultats.

Nous n'avons guère le choix, c'est statutaire...

Résolution n°5 : *L'Assemblée générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter les résultats de l'exercice clos comme suit :*

+ Affectation du résultat du siège départemental, soit 30 635,83€ au fond associatif dans son intégralité.

+ Affectation du résultat de chaque coopérative agrégée, soit 89 808,52€ pour les coopératives et foyers Agrégés, dans le compte « report à nouveau » de chaque coopérative.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2017 / 2018

Jean-Pierre LABARRE notre Trésorier nous présente sur écran de nombreux tableaux qu'il détaille en répondant aux questions de la salle.

Le dernier CA a proposé l'augmentation de la cotisation de 1,55€ à 1,60€. C'est ce choix qui est soumis au vote de l'Assemblée Générale.

Il est important de signaler que la part de la cotisation dans le budget d'un établissement se situe en moyenne autour de 2%. Il est évident, pour répondre à Maryvonne Audren, et nous le rappelons encore, que nous sommes prêts à aider les établissements qui seraient en difficulté à ce niveau. Nous le faisons chaque année dès que nous prenons connaissance de difficultés...

Nous avons mis en place une aide aux projets très simple à renseigner et notre caisse de solidarité peut aussi se révéler efficace. Les coopés plus à l'aise abondent bien cette solidarité : 9 595,99€ cette année !

Résolution n°6 : *Le Conseil d'Administration de l'OCCE92 propose une augmentation de 0,05€ de la cotisation soit 1,60€ pour 2017/2018.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Projet de Budget 2017 / 2018

Le projet 2014/2015 présenté par le Trésorier qui rappelle la difficulté de cet exercice.

Nous le parcourons et apportons les précisions demandées.

Résolution n°7 : *Le Conseil d'Administration après avoir eu communication du projet de budget 2017/2018 présenté par le Trésorier, approuve ce budget.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Chacun parcourt le document qui a été distribué à l'entrée Ce document sera joint au présent compte-rendu.

Résolution n°8 : *L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions de l'article L.612-5 du code de commerce, approuve les conventions qui s'y trouvent visées.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Tirage au sort des coopératives qui seront contrôlées en 2017.

Le Commissaire aux Comptes Monsieur Willi nous a demandé d'aller visiter 20 coopératives.

A celles-ci vont s'ajouter toutes les écoles qui rendent des CRF erronés (environ 60) et celles qui sont systématiquement « en retard » (environ une vingtaine) et que nous avons décidé de contrôler d'ici la fin de l'année scolaire et au 1^{er} trimestre 2017/2018

| Ecoles maternelles | Ecoles élémentaires & primaires | Lycées, Collèges & IME |
|----------------------------------|-------------------------------------|---|
| 1332 L. Michel à Gennevilliers | 2241 Epinettes à Issy-les-M. | 5077 Lycée Kandinsky à Neuilly sur S. |
| 1178 J. Decour à Nanterre | 2152 Michelis B à Neuilly sur S. | 6088 IME les Peupliers à Sèvres |
| 1006 Noyer Doré à Antony | 2162 Robespierre B à Rueil Mal. | 3103 Col. La Fontaine du R à Ville d'A. |
| 1085 Ch. Péguy à Colombes | 2150 Saussaye A à Neuilly sur S. | 3045 Col. De la Paix à Issy-les-M. |
| 1170 Boileau à Montrouge | 2334 F. Buisson A à Boulogne Bil. | 6107 EME la Dauphinelle à Colombes |
| 1258 L. Pasteur à St Cloud | 2113 F. Peatrik au Plessis Rob. | |
| 1046 la Faïencerie à Bourg la R. | 2361 Sciences & Bio à Boulogne Bil. | |
| 1185 F. Bloch à Nanterre | 2075 Ch. Péguy A à Colombes | |
| 1076 J. Jaurès à Clichy | 2064 Moulin de P. à Clamart | |
| 1220 Centre à Sceaux | 2316 St Exupéry à Issy-les- M. | |

Election du 1/3 renouvelable des membres du Conseil d'Administration.

Résolution n°9: *L'Assemblée Générale constate :*

- que les mandats d'administrateurs de Pierre Appy, Patrick Magnier, Philippe Lapôtre, Muriel Ravissac, Frédéric Harsant, Estelle Azuelos et Florence Alouadi sont arrivés à leur terme.

- que Véronique Pacitto est démissionnaire.

- que Pierre Appy, Patrick Magnier, Philippe Lapôtre, Muriel Ravissac, Frédéric Harsant, Estelle Azuelos et Florence Alouadi se représentent.

- que quatre nouveaux candidats se présentent : Stéphane Bloret, Véronique Cachera, Florence Lanchon et Sylvie Chavrot

Ce sont donc onze candidats qui figureront sur les bulletins de votes.

Conformément aux statuts nous suspendons la séance afin de réaliser ce vote à bulletins secrets.

Cette résolution est mise aux voix par vote à bulletins secrets.

Pierre Appy, Patrick Magnier, Philippe Lapôtre, Muriel Ravissac, Frédéric Harsant, Estelle Azuelos et Florence Alouadi, Stéphane Bloret, Véronique Cachera, Florence Lanchon et Sylvie Chavrot sont tous élus (3490 mandats sur 3490 possibles)

Nous serons donc 24 administrateurs pour 24 postes possibles.

Vérifications des comptes de l'Association Départementale

La vérification des comptes est faite par le cabinet Audit France et son représentant Monsieur Willi et par 2 membres de l'OCCE92 sollicités par le Conseil d'Administration : Martine Bussat et Henri Nahon. Vous trouverez en annexe les remarques qu'ils nous ont adressées.

Clôture de l'Assemblée

Il est 16h50, l'ordre du jour étant épuisé, le Président de séance, Frédéric Harsant, clôt l'Assemblée Générale. Il remercie tous les participants et invite l'Assemblée à partager le verre de l'amitié.

Le Président

Daniel Grandamme

Les Scrutateurs

Pierre Appy

Raymond Tomczak

Estelle Azuelos

Philippe Lapôte

Réunion du conseil d'administration

Consécutives à l'Assemblée Générale du 15 mars 2017

Cette réunion du CA fait suite immédiatement à l'Assemblée Générale en présence des 11 membres suivants : *Daniel Grandamme, Patrick Magnier, Pierre Appy, Philippe Lapôte, Estelle Azuelos, Jean-Pierre Labarre, Florence Alouadi, Christiane Canu, Florence Lanchon, Stéphane Blorete et Frédéric Harsant.*

Nous aurons donc 11 votants possibles.

Pierre Appy, doyen d'âge, préside la séance. Il propose d'élire le nouveau bureau. Nous votons à bulletins secrets.

Les résultats sont les suivants :

| | | |
|---------------------------------------|----------------------------|-------------------------|
| Président : | Daniel Grandamme | 11 voix |
| Vice Président : | Pierre Appy | 11 voix |
| Vice Présidente : | Estelle Azuelos | 11 voix |
| Secrétaire Général : | Frédéric Harsant | 11 voix |
| Secrétaire Générale adjointe : | Muriel Amiot | 11 voix |
| Secrétaire Générale adjointe : | Florence Lanchon | 09 voix 2 blancs |
| Trésorier : | Jean-Pierre Labarre | 11 voix |
| Trésorier-adjoint : | Raymond Tomczak | 11 voix |

Le nouveau bureau est élu.

Daniel Grandamme est reconduit dans ses fonctions de mandataire départemental.

Le président lève la séance à 17h20.

Le Président, Daniel Grandamme

Le Secrétaire Général, Frédéric Harsant

